



# DEMANDE DE DÉBIT DE BOISSONS PROLONGATION

commune de  
Schweighouse-  
sur-Moder

Je, soussigné(e).....

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser :

- À ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons, le .....  
à .....  
Jusqu'à ..... heures .....  
À l'occasion de .....
- à tenir mon établissement ouvert ....., le .....  
Jusqu'à ..... heures .....  
à l'occasion de .....

A ....., le .....  
Signature

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Schweighouse-sur-Moder,

Vu la demande ci-dessus,  
Vu l'arrêté de M. le préfet sur la Police des lieux Publics,  
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles L.3331-1, L.3334-2, L.3335-4 et L.3341-4 du Code de la Santé Publique,  
Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L.3322-9, L.3342-1 et L.3353-3 du Code de la Santé Publique,  
Vu la loi n°2011-267 du 4 mars 2011,  
Vu la loi n°2011-302 du 22 mars 2011,  
Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2023,  
Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015,

**Article 1<sup>er</sup>** : M....., est autorisé(e)

- à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons ..... Groupe, le ....., jusqu'à ..... heures .....
- à tenir son établissement ouvert ..... Groupe, le ....., jusqu'à ..... heures .....

À .....

**Articles 2** : Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,

M.....est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (art. L.3341-4 du Code de la Santé Publique).

Copie de cette présente autorisation sera adressé à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le .....  
M. ANDRÈS Christian  
L'adjoint au Maire Délégué,

N°...../.....